

# NOTAM ATC OPS



NOTAM ID : N-FR-2506-2\_FR

Date : 12/06/2025

Contact : [fr-atcops@ivao.aero](mailto:fr-atcops@ivao.aero)

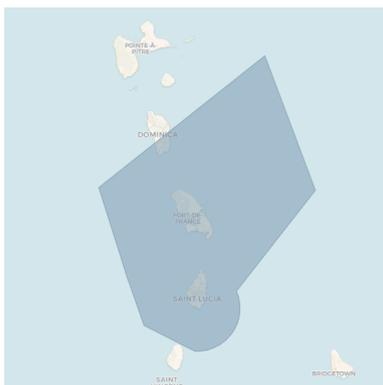
Valid. : Permanent

## Redéfinition des espaces de responsabilités des approches de Martinique et Le Raizet.

En accordance avec l'eAIP CAR SAM NAM ENR 2.1, les espaces de responsabilités (AoR) des zones d'approche pour La Martinique (TFFF) et Le Raizet (TFFR) sont redéfinis de sorte à ce que chaque organisme d'approche gère ses propres TMAs.

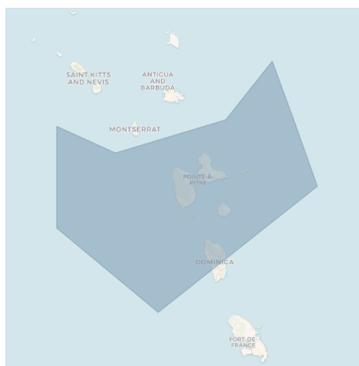
### **Espaces de La Martinique :**

*Martinique Approche* (TFFF\_APP) a désormais la responsabilité des espaces suivants : TMA Martinique partie 1 ; partie 2 ; partie 3 ; partie 4 ; et partie 5. Et par délégation sur IVAO lorsque non connectée : CTR Martinique.



### **Espaces du Raizet:**

*Raizet Approche* (TFFR\_APP) a désormais la responsabilité des espaces suivants : TMA Martinique partie 1 ; partie 2 ; partie 3 ; et partie 4, également du SIV Pointe à Pitre. Et par délégation sur IVAO lorsque non connectée : CTR Pointe à Pitre.



Ce NOTAM s'applique à tous les membres ayant les privilèges de connexion sur une position ATC de la Division France

This NOTAM applies to all members having connection privileges on ATC positions of the French Division

NOTAM ID : N-FR-2506-2\_FR

Version 1

Date : 12/06/2025